

Zeitschrift: Revue de théologie et de philosophie et compte rendu des principales publications scientifiques

Herausgeber: Revue de Théologie et de Philosophie

Band: 14 (1881)

Artikel: La version Ostervald revisée

Autor: Vuilleumier, H.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-379287>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA VERSION OSTERVALD REVISÉE¹

I

Cette révision d'Ostervald sera accueillie dans le public protestant de langue française avec des sentiments divers. Sans être prophète, on peut prévoir que chez plusieurs elle se heurtera aux préventions que la seule énonciation des noms d'*Ostervald* et de *revision* a le don d'éveiller dans certains milieux. D'autres, et nous espérons qu'ils seront nombreux, lui feront un accueil sympathique. Nous n'hésitons pas, quant à nous, à nous ranger parmi ces derniers, remerciant la *Société biblique de France* d'avoir pris l'initiative de ce travail et de l'avoir mené courageusement à bonne fin.

Certes, nous n'ignorons pas ce qui peut se dire contre le procédé des révisions. Nous savons également tout ce qu'on s'est plu à éditer et à rééditer contre la version du vénérable pasteur neuchâtelois. Toutes ces critiques ne peuvent empêcher d'être ce qui est, et que le comité de la Société biblique rappelle dans une préface conçue en excellents termes et inspirée par un parfait bon sens.

« Nous possédons, dit-il, dans la traduction de la Bible revue par J.-F. Ostervald, une version dont les origines se confondent avec celles mêmes de la Réformation, et l'histoire avec celle de nos églises françaises. Sa langue a été jusqu'à ce jour celle de tous nos sermonnaires, théologiens, controversistes et caté-

¹ *La Sainte Bible ou l'Ancien et le Nouveau Testament. Version d'Ostervald revisée.* — Paris, Société biblique de France, 22, rue d'Astorg. 1881. — VI, 875 et 286 pages gr. 8°, à deux colonnes.

chistes. Ses citations remplissent depuis trois siècles tous les ouvrages protestants. Plusieurs fois revue et corrigée, d'Olivétan à Ostervald, elle s'est acquis sous ce dernier nom une faveur sans égale, a pris sa place dans tous nos temples, à tous nos foyers, dans toutes les mémoires, et n'a cessé dès lors d'être à la fois la plus offerte et la plus demandée, même à cette heure et depuis la diffusion des traductions nouvelles à bas prix. C'est, en fait, notre véritable et seule version ecclésiastique et populaire. »

On peut regretter qu'il en soit ainsi. Oui, on peut déplorer que l'église réformée de langue française n'ait pas été dotée d'emblée, en fait de traduction de la Bible, d'une œuvre vraiment magistrale, et que la version généralement en usage parmi nous, — fruit d'une revision faite, à la marge d'un exemplaire d'une autre revision plus ancienne, par un pasteur octogénaire, — se trouve occuper l'un des derniers rangs parmi les versions reçues dans les églises protestantes. Le protestantisme français, lui qui, à partir du grand Calvin, a compté parmi ses pasteurs et docteurs un nombre si respectable d'écrivains distingués et d'exégètes d'un mérite supérieur, eût été digne, semble-t-il, d'être mieux partagé à cet égard. Après quoi, il faut se garder de rien exagérer. On a fait Ostervald dix fois plus « détestable » qu'il ne l'est, à juger calmement les choses. Il serait bon de ne pas oublier l'adage: *Qui dit trop ne dit rien*. En tout cas les légitimes regrets des uns, le dénigrement systématique des autres, ne changeront rien à ce fait que, « à travers la mauvaise et la bonne réputation, » Ostervald est resté jusqu'à cette heure « notre véritable et seule version ecclésiastique et populaire. » Ce fait, il faut savoir l'accepter et s'efforcer d'en tirer le meilleur parti possible.

On parle d'introduire de *nouvelles* versions, des versions meilleures. Cela est vite dit. Mais n'en déplaise aux ardents patrons de ces autres versions, si remarquables soient-elles à bien des égards, on ne substitue pas du jour au lendemain une traduction toute nouvelle à une version aussi profondément ancrée dans les mœurs et dans l'usage ecclésiastique. C'est le cas de se rappeler la parole de Jésus: « Il n'y a personne qui,

buvant du vin vieux en veuille aussitôt du nouveau ; car, dit-il, le vieux est meilleur, » ne fût-ce que parce qu'on en a accoutumé le goût et l'arôme.

Un homme qui fait autorité en matière d'études bibliques, et qui ne pèche pas d'ailleurs par un excès de tendresse pour Ostervald, a énoncé sur ce sujet des principes qui nous paraissent être d'une parfaite justesse. Pour avoir été formulés il y a plus de vingt-cinq ans, ils n'ont rien perdu de leur à-propos. Rendant compte de la version des *Psaumes* publiée à Lausanne en 1854, M. le professeur Reuss s'exprimait comme suit, dans une chronique littéraire de l'ancienne *Revue de théologie* de Strasbourg (mars 1855, pag. 174 :)

« ... Ces sortes de changements ne se font pas si vite. Les traductions reçues sont consacrées par le temps et l'habitude ; elles ont fait du bien, elles en feront encore ; leurs défauts, pour être compris des savants, ne sont pas de nature à compromettre, soit la vérité de l'Evangile, soit la sûreté de l'enseignement.... Les changements qu'on proposera doivent, avant tout, se soumettre aux juges compétents ; les théologiens, les pasteurs doivent se familiariser avec les nouvelles traductions, et ce n'est que lorsque l'opinion publique, dans cette sphère privilégiée, aura reconnu non seulement les bonnes qualités d'un travail de ce genre, mais encore sa supériorité incontestable sur tout ce qui existait jusque là et surtout cette rare réunion de l'onction du langage avec la justesse philologique, c'est alors seulement, disons-nous, qu'on peut songer aux moyens de faire servir un tel livre au culte public. Ce chemin est un peu plus long encore en France qu'ailleurs, parce que la science exégétique n'y est pas, pour le moment, dans un état très florissant, mais c'est une raison de plus pour ne pas se presser. »

« Ces idées, ajoutait l'éminent professeur de Strasbourg, ne nous viennent pas aujourd'hui pour la première fois. » Et ce qui prouve qu'elles n'ont pas cessé dès lors de justifier à ses yeux, c'est qu'il les a reproduites, en les appuyant de nouvelles considérations, dans la préface de sa propre traduction de la Bible. Aussi cette traduction n'a-t-elle pas la prétention « de faire concurrence à n'importe quelle autre, qui serait déjà

consacrée par l'usage ou qui aurait été faite dans un but essentiellement ecclésiastique. Elle ne vise qu'à rendre des services dans la sphère plus modeste du cabinet, et partout où se ferait sentir le besoin de s'instruire sérieusement et d'une manière suivie sur la forme et le fond de l'Ecriture. » — « Ce serait, dit encore M. Reuss, un grand inconvénient que chaque Eglise eût une autre Bible, ou que la même Eglise changeât de texte au gré de chaque nouveau pasteur. »

Nous croyons avec le vétéran des sciences bibliques que pour les traductions nouvelles c'est là le vrai point de vue. C'est pour l'étude privée que les traducteurs doivent travailler en première ligne, sans se laisser influencer dans leur œuvre par la préoccupation de l'usage qui pourrait être fait de leur version dans l'Eglise. Cette préoccupation, avec la gêne qu'elle impose, ne saurait être que préjudiciable à la pleine réussite de leur travail. Que les traductions *vraiment* nouvelles se multiplient donc, et puissent-elles rencontrer beaucoup de lecteurs assidus et capables de les apprécier ! Que les auteurs de ces versions ne craignent pas de les revoir, en tenant compte des critiques des hommes compétents ! Que, dans la mesure où le comportent leurs principes, ils fassent droit aux vœux des lecteurs que leurs études et leur expérience mettent en mesure de se prononcer en connaissance de cause ! Avec le temps, une opinion générale se formera peut-être en faveur de l'une ou de l'autre des versions en présence. S'il en est une qui, mieux que les autres, réponde, soit pour le fond soit pour la forme, au double besoin de l'étude et de l'édification, qui sache se faire accepter, de préférence à ses émules, dans l'usage privé et domestique, elle aura bien des chances d'être reçue aussi dans l'usage public et de devenir ainsi, à son tour, version ecclésiastique et populaire.

Mais, encore une fois, ce ne doit pas être là le premier et principal objectif des traducteurs. Les nouvelles versions ont une autre mission à remplir. A nos yeux, elles ont celle, avant tout, de tenir en éveil, par leur concurrence même, et par la diversité de leurs méthodes, le sentiment de tout ce qu'il reste à faire pour que l'idéal soit atteint. Elles doivent nous rappeler

sans cesse le devoir qui nous incombe, à nous théologiens protestants, de chercher à saisir toujours mieux et à rendre toujours plus fidèlement la pensée originale des écrivains sacrés. Elles fournissent en outre aux laïques que cela peut intéresser un moyen simple et pratique de se mettre au courant du travail de la science exégétique et critique à un moment donné. A côté de la version reçue, qui représente plutôt le principe de conservation et de continuité historique, elles représentent celui du mouvement et de l'incessant progrès. Par là même, elles empêchent celle-là de devenir une autre Vulgate, et lui servent d'éclaireurs et de pionniers dans la voie de son propre perfectionnement.

Il n'est pas dit, en effet, que la version reçue soit condamnée à rester stationnaire. S'il ne peut être question d'introduire d'emblée dans l'Eglise telle Bible nouvelle qui aurait gagné les suffrages d'une partie du public, s'il faut lui laisser le temps de faire ses preuves, serait-ce une raison pour stéréotyper indéfiniment la version devenue officielle ? Revision elle-même d'un travail plus ancien, aurait-elle perdu le droit d'être révisée, c'est-à-dire débarrassée des défauts universellement reconnus, et rajeunie en rapport avec l'évolution naturelle du langage et les résultats réellement acquis de la science ? Pourquoi n'aspire-t-elle pas à conquérir pour ainsi dire de nouveau, auprès de chaque génération nouvelle, la place d'honneur que l'usage, que son passé lui assignent dans l'Eglise ?

Telle est la pensée qui a présidé à l'ouvrage que nous annonçons. Les hommes qui ont entrepris et dirigé cette œuvre ont estimé, avec raison, que cette version, qui « nous apparaît ça et là vieillie, incorrecte et parfois inintelligible, » présente cependant, en raison de ses longs et pieux services et du confiant attachement que lui témoignent les fidèles, « un terrain solide pour des progrès immédiats et facilement acceptables pour tous. » « Heureux, disent-ils, si nous pouvons par là conserver à nos églises le précieux avantage d'une version qui, au-dessus ou à côté des préférences individuelles, toujours respectables, soit et demeure la Bible de la grande famille évangélique française, en qui l'Eglise se reconnaîsse en quelque sorte elle-même,

qu'elle retrouve dans toutes ses chaires ;.... version mesurée et sûre ; expression, non de la science qui se fait, mais, autant que possible, de la science faite, dans ses résultats avérés ; non des probabilités savantes de demain, mais des certitudes éprouvées d'aujourd'hui ; version qui sauvegarde enfin, dans la patrie religieuse, la communauté d'une même langue pour une même foi. » Voilà, on n'en disconviendra pas, une louable et pieuse ambition. Il valait assurément la peine de tenter l'entreprise et de « renouer ainsi le fil trop longtemps rompu des *revisions* successives qui ont mis, siècle après siècle, cette antique version en état de suffire à sa tâche. »

II

Ce n'est pas la première fois dans notre siècle qu'Ostervald est soumis à une revision générale. On connaît, ou plutôt, on connaît trop peu la revision élaborée sous la direction de M. Jacq. Matter et publiée, le Nouveau Testament en 1842, l'Ancien en 1849. Plus anciennement, en 1822, il en avait paru une à Lausanne, par les soins de la Société biblique du canton de Vaud, revision trop paraphrastique, mais sensiblement améliorée dans l'édition de 1836. Assez largement répandue dans le pays en vue duquel elle avait été faite, elle n'a guère pénétré au dehors, et il n'est pas à prévoir qu'elle soit jamais rééditée. Le comité de Lausanne, eût-il conçu le projet d'une revision nouvelle, y renoncera sans doute en présence de celle que vient de nous donner la Société biblique de France ¹.

Dans cette revision de Paris 1881, on a combiné les deux méthodes de la revision collective et de la revision individuelle.

Le *Nouveau Testament* est l'œuvre particulière de M. le pasteur Ch.-L. Frossard. Il avait déjà paru séparément il y a

¹ Il ne sera pas inutile de rappeler que la *Société biblique du canton de Vaud*, fondée en 1814 par le professeur David Levade, ne doit être confondue ni avec la *Société biblique auxiliaire*, formée en 1827 par quelques hommes du Réveil, ni avec la *Société de ministres de la Parole de Dieu*, à qui l'on doit la version dite de Lausanne.

une dizaine d'années, et on l'a reproduit dans ce volume avec les dernières corrections de l'auteur, d'après l'édition gr. in-8°, 1880.

L'*Ancien Testament*, entrepris sous la direction du comité de la société biblique, représenté par MM. Frank Vermeil, délégué général à cette révision, A. Matter et Ch.-L. Frossard, secrétaires, est l'œuvre collective de douze professeurs et pasteurs des églises de France et de Suisse. Ce sont MM. les professeurs Ch. Bois, Ch. Bruston, P. Chapuis, D. Coussirat, et MM. les pasteurs P. Bornand, Ch. Byse, L. Favez, feu H. Kruger, Ch. Laufer, E. Le Savoureux, E. Monnier, W. Monod. Ces noms, dont plusieurs jouissent d'une juste notoriété, sont faits pour inspirer la confiance. La présomption favorable qu'ils font naître ne sera, croyons-nous, pas démentie par un examen impartial de l'œuvre à laquelle ils restent désormais attachés.

Une révision, si bien faite soit-elle, est et demeure une *revision*. On ne peut exiger qu'elle atteigne à l'homogénéité d'une traduction originale et de première main. Il est difficile surtout qu'elle y parvienne lorsqu'elle résulte, comme c'est le cas ici, de la collaboration de plusieurs réviseurs travaillant chacun de son côté. Toutefois, encore ici, il ne faut rien outrer. Les inconvénients qui peuvent naître de la pluralité et de la dissémination des collaborateurs tirent moins à conséquence par le fait que la Bible elle-même n'est pas un tout homogène, mais provient d'une grande diversité de temps et d'auteurs. Les différents livres qui la constituent supposent, chez ceux qui essayent de l'interpréter, des aptitudes assez diverses qui peuvent fort bien ne pas se trouver réunies au degré voulu dans un seul et même traducteur. En outre, il est évident que les révisions partielles ont dû passer par le contrôle d'une dernière révision générale et unique. D'ailleurs les traducteurs les plus autonomes ne sont-ils pas sujets, eux aussi, à commettre des inconséquences et des inégalités ? Le fait est que, sous ce rapport, nous n'avons rien rencontré de particulièrement choquant dans la version qui nous occupe. Quant au rapiécetage — un autre écueil des révisions — nous ne dirons pas qu'il n'en

existe pas de traces dans celle de la société biblique de France. Mais il faut la loupe pour les constater, et ce n'est pas aux lecteurs armés de la loupe qu'elle est destinée.

Un reproche que nous serions moins étonné de voir se produire c'est que les nouveaux réviseurs ont si bien revisé Ostervald que celui-ci aurait parfois quelque peine à se reconnaître dans son œuvre. Dans une certaine mesure, ce reproche est fondé. La question est de savoir si c'est vraiment là un reproche, et si Ostervald, — lui qui n'a pas même revendiqué l'honneur de voir figurer son nom sur le titre de sa révision, — ne serait pas le premier à dire : « Qu'importe après tout mon nom ? Cette version ne m'appartient pas à moi, mais à l'Eglise. Tant mieux, s'il est donné à d'autres après moi de la rendre à la fois plus exacte et plus française. L'essentiel n'est-il pas que par son moyen la Parole de notre Dieu se fasse clairement entendre ? *Il faut qu'Il croisse et que je diminue.* » Mais, je le répète, le reproche, si reproche il y a, n'est que très partiellement fondé.

Parmi les portions de la Bible qui ont été le plus foncièrement amendées, il faut mentionner en première ligne le livre de Job. Et il est fort heureux qu'il en soit ainsi. Ce livre est un de ceux qui en avaient le plus urgent besoin. On jugera par une citation parallèle des deux textes de ce que celui d'Ostervald a gagné à être, non pas simplement retouché, mais soumis à un véritable remaniement. Voici le début des imprécations de Job contre le jour de sa naissance, chap. III, vers. 1 à 10.

Ostervald :

1. Après cela, Job ouvrit sa bouche et maudit son jour ;
2. et prenant la parole, il dit :
3. Que le jour auquel je naquis périsse, et la nuit en laquelle il fut dit : Un homme est né !
4. Que ce jour-là ne soit que ténèbres ; que Dieu ne le recherche point d'en haut, et qu'il ne soit point éclairé de la lumière !

Revision :

- Après cela, Job ouvrit la bouche 1 et maudit le jour de sa naissance.
- Et prenant la parole, Job dit : 2
- Périsse le jour où je suis né, et 3 la nuit qui a dit : Un homme est conçu ! Que ce jour soit ténèbres, 4 que Dieu ne s'en enquière pas d'en haut, qu'aucune lumière ne brille sur lui ! Que les ténèbres 5 et l'ombre de la mort le repren-

5. Que les ténèbres et l'ombre de la mort rendent ce jour souillé ; que les nuées obscures demeurent sur lui ; qu'on l'ait en horreur comme un jour d'amertume !

6. Que l'obscurité couvre cette nuit-là, qu'on ne la mette pas parmi les jours de l'année, et qu'elle ne soit point comptée dans les mois !

7. Voilà, que cette nuit-là soit solitaire, et qu'on ne s'y réjouisse point !

8. Que ceux qui maudissent les jours et ceux qui sont toujours prêts à renouveler leur deuil, la maudissent !

9. Que les étoiles de son crépuscule soient obscurcies ; qu'elle attende la lumière, mais qu'il n'y ne ait point, et qu'elle ne voie point les rayons de l'aurore !

10. Parce qu'elle n'a pas fermé le sein qui m'a porté, et qu'elle n'a point caché à mes yeux le tourment qui m'accable.

nent, qu'une sambre nuée demeure sur lui, qu'une éclipse le remplisse d'horreur ! Que l'obscurité s'empare de cette nuit, qu'elle ne se réjouisse pas au milieu des jours de l'année, qu'elle n'entre pas dans le compte des mois ! Voici, que cette nuit soit stérile, et qu'aucun cri de joie n'y survienne ! Qu'ils la maudissent ceux qui maudissent les jours, ceux qui sont habiles à faire lever Léviathan ! Que les étoiles de son crépuscule soient obscurcies, qu'elle attende la lumière et qu'il n'y en ait point, et qu'elle ne voie pas les paupières de l'aurore ! Parce qu'elle n'a pas fermé le sein qui me porta, et n'a point caché la douleur à mes yeux !

Ce n'est pas au seul point de vue de l'exactitude philologique que la traduction a gagné, c'est plus encore à celui du style et du langage. Il est vrai, l'original est d'une poésie si haute et si puissante, qu'on en perçoit le souffle jusque dans une version aussi éminemment prosaïque que celle d'Ostervald. Mais combien, sous cette nouvelle forme, elle vous saisit davantage ! Comme on la voit mieux transparaître à travers l'enveloppe française ! Comme tout est plus coloré, plus vivant ! En se rapprochant des termes originaux, en redevenant plus antique, la traduction s'est rajeunie. Personne, je pense, ne s'en plaindra.

La citation que nous venons de faire nous fournit l'occasion de signaler une réforme d'un autre genre à laquelle aucun lec-

teur intelligent de la Bible ne refusera son approbation. On aura remarqué que dans la révision le texte n'est plus déchiqueté verset par verset. Il faut savoir gré aux éditeurs d'avoir abandonné cette méthode surannée et irrationnelle du morcellement. A ces perpétuels alinéas ils ont substitué, comme l'avait fait déjà la révision de Genève 1805, la division du texte en péricopes indiquées par le sens et en rapport avec le développement de la pensée. Les chiffres traditionnels des versets sont rejetés à la marge extérieure de la colonne.

En revanche, les réviseurs n'ont pas cru devoir suivre l'exemple des traductions modernes qui, dans les livres ou morceaux poétiques et prophétiques, reproduisent aux yeux du lecteur le *parallélisme des membres*¹. Nous inclinons à penser qu'en ce qui concerne les livres prophétiques on a eu raison de s'en abstenir. Sans parler des morceaux simplement narratifs qui s'y rencontrent, il est souvent bien difficile de dire où commence le discours « poétique » et où finit la prose oratoire. Quant aux morceaux poétiques de l'Ancien Testament, nous avouons n'avoir pas d'opinion formée à cet égard, pour autant, bien entendu, qu'il s'agit d'une version ecclésiastique et populaire. Il est permis d'avoir quelques doutes sur l'utilité pratique de cet « artifice typographique », comme l'appelle M. Segond. Notre peuple ne comprendrait, je le crois, pas grand-chose à des vers qui ne riment pas et ne rentrent dans aucun système métrique connu. D'ailleurs, l'avantage que cet arrangement du texte peut présenter pour l'étude individuelle disparaît à la lecture à haute voix, dans le culte domestique et dans le culte public. Tout ce qu'on peut exiger, c'est que l'inspiration poétique qui anime et pénètre l'original, on la sente vibrer aussi dans la traduction, et que le style poétique soit respecté aussi longtemps que le génie de la langue française ne s'y oppose pas absolument. La forme extérieure n'est que l'accès-

¹ Si nous ne faisons erreur, c'est J.-Louis Bridel, professeur à Lausanne, qui le premier, dans son *Livre de Job nouvellement traduit* (Paris 1818), a introduit cette méthode en pays français. Après lui est venu J.-G. Dahler de Strasbourg, qui l'a appliquée à sa traduction de *Jérémie* (Strasbourg 1825).

soire. C'est sans doute cette dernière considération qui a engagé les auteurs de la révision à supprimer dans la traduction des morceaux dits *alphabétiques*, tels que le Ps. CXIX, l'indication traditionnelle des lettres de l'alphabet hébreu au commencement de chaque verset ou groupe de versets.

Une question plus importante, parce qu'elle touche au fond autant, sinon plus qu'à la forme, est celle de la division strophique. Que la poésie hébraïque ait connu les *strophes*, cela n'est pas douteux. Le difficile est de les retrouver et de les rétablir. Dans bien des cas, c'est là une opération singulièrement embarrassante. Le texte original, dans la forme où il nous a été transmis, ne distinguant pas les strophes, l'interprète n'a souvent, pour le guider dans ce travail, que son seul tact exégétique. Sa manière de couper le texte dépendra en bonne partie d'une impression subjective. De là, entre les commentateurs, une grande diversité d'opinions. Il est pourtant un certain nombre de cas où le doute n'est guère possible. Ainsi, par exemple, quand l'incise est marquée par un refrain, ou bien lorsqu'un thème, formulé au début, est ensuite développé dans plusieurs périodes successives et plus ou moins symétriques.

Une sérieuse attention a été vouée à cet objet dans l'œuvre que nous examinons. Ce qui mérite en particulier d'être relevé avec éloge, c'est qu'on n'a pas, à l'instar de certains commentateurs, gens à systèmes, poussé le principe de la division strophique jusqu'à vouloir faire entrer à toute force les périodes des morceaux poétiques dans le lit de Procuste d'une symétrie factice. On a pris le sage parti de se laisser diriger avant tout par le contexte et le développement naturel des idées. Dans le livre des Psaumes, qui entre surtout ici en ligne de compte, le groupement des versets nous paraît avoir été opéré en général d'une manière judicieuse. Ce n'est pas à dire, cependant, que plus d'une fois il ne prête le flanc à la critique. Nous sommes porté à croire qu'une analyse plus pénétrante, une étude plus minutieuse du contenu et de la structure de tel ou tel psaume aurait amené peut-être à un résultat un peu différent et, selon nous, plus naturel.

Qu'on nous permette de citer un exemple, celui du Ps. XLIX, l'un des beaux morceaux didactiques du recueil. La révision met un alinéa après les versets 5, 6, 11, 14, 16 et 20. Nous n'avons rien à redire au premier ni aux deux derniers de ces alinéas. La première péricope, vers. 2-5, forme l'introduction ; avec le vers. 17 commence la conclusion ; il n'y a pas à s'y méprendre. Mais, pour le corps même du psaume, la division strophique adoptée par les réviseurs laisse à désirer. Elle éveille dès l'abord un préjugé peu favorable par le fait que le refrain du verset 13, au lieu de former la fin d'une strophe (comp. vers. 21), se trouve placé au beau milieu. Cela est peu naturel et contraire à toute analogie. Sans aucun doute, ce refrain marque un point de repos. En profitant de cet indice, et en serrant de plus près la suite des idées, on arrive, croyons-nous, à une division à la fois plus logique et plus régulière.

L'introduction par laquelle le psaume débute (vers. 2-5) peut se décomposer en deux petites strophes de deux versets chacune. Le poète réclame l'attention générale (vers. 2 et 3) pour l'enseignement plein de sens que lui inspire la sagesse d'en haut (vers. 4 et 5). Cet enseignement roule sur le néant des richesses. Mais la leçon spéciale que le psalmiste veut mettre en lumière, c'est que le fidèle n'a rien à redouter des agissements de ceux qui placent leur confiance dans ces biens périssables, attendu que ces gens-là périront malgré leurs richesses, tandis que celui qui craint Dieu peut s'assurer d'être garanti de la mort. Cette pensée consolante : *Pourquoi craindrais-je*, etc., qui découle de la vérité générale du néant des richesses, préoccupe à tel point le poète qu'avant même d'entrer dans le développement de la vérité dont elle est le corollaire, il se sent pressé de la formuler dans une nouvelle strophe de deux versets (Vers. 6 et 7 ; ces deux versets sont intimement liés l'un à l'autre ; donc, pas d'alinéa au vers. 7.) Après cela, il aborde la thèse principale : tous les biens de ce monde ne peuvent rien contre la mort ; thèse qu'il développe dans trois strophes de trois versets chacune : vers. 8-10 : Tel est le néant des richesses terrestres qu'elles ne peuvent pas même servir à leur détenteur à racheter la vie de ceux qui lui tiennent le plus au cœur, la vie de ses propres

frères et amis; — vers. 11-13: Bien plus, les riches eux-mêmes sont forcés de laisser leurs trésors à d'autres, pour aller partager le sort des bêtes qui périssent; — vers. 14 - 16: Tandis qu'ils subissent ce lugubre destin, les justes opprimés, ceux qui, comme le psalmiste, mettent leur confiance en Dieu seul, seront les maîtres et, par la protection divine, triompheront de la mort qui les menace. Cette dernière strophe conduit par une transition naturelle à la conclusion parénétique: *Ne crains point*, etc., qui se compose de nouveau, comme l'introduction, de deux petites strophes de deux versets, vers. 17 - 18, 19 - 20, et se termine sententieusement par le vers. 21, écho du vers. 13: « L'homme qui est en honneur et qui n'a pas d'intelligence, devient semblable aux bêtes qui périssent ». Aux alinéas introduits dans le texte de la révision nous préférerions par conséquent ceux-ci: vers. 2, 4; — 6; — 8, 11, 14; — 17, 19, 21.

Nous aurions des observations semblables à présenter à propos de plusieurs morceaux poétiques en dehors du Psautier. Ainsi, dans la touchante élégie de David sur la mort de Saül et de Jonathan (2 Sam. I), il fallait mettre en relief, mieux qu'on ne l'a fait, ce refrain: « Comment sont tombés les hommes vaillants? » Dans le morceau même qui nous a amené à parler de ce sujet, dans cette première grande strophe de Job III, n'y aurait-il pas eu avantage à faire ressortir par des alinéas la belle ordonnance du discours? « Périsse, s'écrie Job au vers. 3, le jour où je suis né, et la nuit qui a dit: Un homme est conçu! » Voilà le thème qui est développé dans toute la suite de la strophe. Le premier membre: Périsse *le jour!* fait le sujet des versets 4 et 5; le second membre: Périsse *la nuit!* celui des versets 6 à 10. L'imprécaction contre la nuit de la conception est exactement deux fois plus longue que celle contre le jour de la naissance (12 stiches ou vers, au lieu de 6), parce que, comme il est dit au verset 10, c'est à cette nuit-là, proprement, que l'infortuné est redevable de l'existence qui lui est à charge. Que si l'on craignait de trop multiplier les alinéas, tout au moins convenait-il de laisser aux mots *Ce jour!* (vers. 4), *Cette nuit!* (vers. 6) toute leur emphase, en les plaçant, comme dans l'original, en tête de la phrase par laquelle commence la

période respective. Pourquoi ne pas dire au verset 4 : *Ce jour ! qu'il soit ténèbres !* et au verset 6 : *Cette nuit ! que l'obscurité s'en empare !*

Nous n'insistons pas davantage, heureux de voir le principe de la division du texte en péricopes et en strophes admis dans notre Ostervald revisé, et attendant de l'avenir une application plus parfaite de ce principe. Revenons à la traduction elle-même.

III

En thèse générale, les modifications apportées au texte d'Ostervald sont moins profondes, la transformation qu'on lui a fait subir moins radicale qu'il ne pourrait le sembler d'après l'échantillon qu'on a eu tout à l'heure sous les yeux. La révision ne renie pas sa base ostervaldienne. On la retrouve surtout dans les livres historiques, ce dont personne ne sera surpris. Les réviseurs ont su résister à la tentation, — nous savons par expérience qu'elle est grande dans un travail de ce genre, — à la tentation de changer pour changer. A chaque page, cependant, on constate sans peine qu'il s'agit bien d'une révision sur les originaux et avec l'aide des meilleurs interprètes, sans en exclure les derniers traducteurs français.

Les réviseurs ont eu pour principe de se rapprocher des termes de l'original sans pourtant tomber dans le travers du littéralisme. Ils se sont efforcés en même temps, mais sans pédanterie ni affectation, de moderniser le vocabulaire et d'alléger la phrase. Nombre de passages fautifs ont été redressés. Bien des incorrections de détail et des expressions inintelligibles, impropre ou bizarres ont disparu.

La fille du roi (Ps. XLV, 14) n'est plus « toute pleine de gloire *au dedans* ; » elle est « pleine de gloire *dans l'intérieur du palais*. » Et l'on ne fait plus dire au poète (Ps. LXVIII, 15) que, « quand le Tout-Puissant *dissipa* les rois dans ce pays, *il devint blanc* comme la neige du mont Tsalmon, » mais que « quand le Tout-Puissant *dispersa* les rois, *la terre devint blanche* comme la neige de Tsalmon. » Ce n'est plus une *bouteille* qu'Agar em-

porte avec elle au désert (Gen. XXI, 14), c'est une *outre* ; les fabuleuses *licornes* se sont transformées en *buffles* (Job XXXIX, Ps. XXII et ailleurs), et c'est le *crocodile*, non plus la *baleine* « couchée dans ses fleuves (!) » qui est l'emblème de la puissance égyptienne (Ezéch. XXIX, 3.) Le *kikajon* de Jonas a, sinon entièrement disparu de la scène, du moins changé de place : on l'a transplanté dans une note au bas de la page, et dans le texte apparaît son équivalent français, le *ricin*.

La parole de l'Eternel à Caïn irrité : « Si tu fais bien, *ne sera-ce pas reçu* ? Mais si tu ne fais pas bien, *la peine du péché est* à la porte. Or, ses désirs se rapportent à toi ; *et il sera* sous ta puissance, » est rétablie, comme elle devait l'être, en ces termes : « Si tu fais bien, *ne relèveras-tu pas ton visage* ? Mais si tu ne fais pas bien, *le péché est couché* à la porte et son désir est tourné vers toi ; *mais toi, tu dois* dominer sur lui. » (Gen. IV, 7.) Les « emblèmes d'Ashéra » ont remplacé avec avantage, dans Ex. XXXIV, 13; Jug. III, 7 et ailleurs, les *bocages* d'Ostervald, ou plutôt de la Vulgate. Dans Deut. I, 1, on a eu le courage de changer *en deçà* du Jourdain en *au delà*. A cette tournure par le plus-que-parfait : « *Au reste, ces cinq rois-là s'étaient enfuis et s'étaient cachés* dans une grotte à Makkéda » (Jos. X, 16), — tournure évidemment destinée à masquer une suture de deux morceaux un peu incohérents, parce qu'ils proviennent de sources différentes, — a été substitué le simple temps historique : « Or les cinq rois *s'enfuirent* (*vaïyanousou*), et *se cachèrent*, » etc. La négation qui, dans 2 Sam. XXIII, 5, altère le sens de la phrase, ou plutôt lui fait dire le contraire de ce que veut le contexte, s'est transformée fort à propos en interrogation. « *Il n'en était pas ainsi* de ma maison devant Dieu » a fait place à « *N'en est-il pas ainsi* de ma maison, etc. ? »

Au Ps. XXV, 11, le psalmiste ne demande plus à son Dieu de lui pardonner son iniquité *quoiqu'elle soit grande*, mais *parce que* (*ki*) elle est grande. Dans un passage bien connu de la III^e des Lamentations, vers. 39, on a eu raison de remplacer le second vers : *l'homme qui souffre pour ses péchés ?* par celui ci : *Que chacun se plaigne de ses péchés !* Au lieu de ce galimatias : « Car il n'y a point eu d'obscurité épaisse pour celle qui

a été affligée, au temps que le premier se déchargea légèrement vers le pays de Zabulon et vers le pays de Nephthali, et que le dernier s'apesantit sur le chemin de la mer, au delà du Jourdain, dans la Galilée des gentils » (Es. VIII, 23) on lit, avec un vrai soulagement d'esprit, ces mots : « Mais il ne fera pas toujours sombre là où l'angoisse avait régné. Comme, au premier temps, Dieu a humilié la terre de Zabulon et la terre de Nephthali ; ainsi, dans l'avenir, il couvrira de gloire la terre voisine de la mer, au delà du Jourdain, la contrée des gentils. » On ne fait plus dire au prophète (Es. LII, 15) que le serviteur de l'Eternel « fera rejoaillir le sang de plusieurs nations, » mais qu'il les « remplira de joie » (mieux encore : d'admiration ; *yazzèh*, comp. LXX *θαυμάζονται*). Mais voilà assez d'exemples. Nous aurions trop à faire à enregistrer tous les changements heureux que nous avons relevés en parcourant l'Ancien Testament.

Il est vrai qu'à côté de ces changements que tous les juges compétents approuveront (réserve faite de telle ou telle expression de détail), il en est d'autres dont la valeur est au moins douteuse. Nous ne saisissons pas, par exemple, l'utilité qu'il pouvait y avoir, au point de vue de l'exactitude et de la clarté, à corriger dans le fameux texte Ex. VI, 3 ce membre de phrase : « mais je n'ai point été connu d'eux *par mon nom d'Eternel*, » et à dire : « mais *sous mon nom, l'Eternel*, je n'ai point été connu d'eux. » Cette tournure prête à l'équivoque. Le texte oppose l'un à l'autre deux noms de Dieu, répondant à deux phases de la révélation, celui de « Dieu tout-puissant » (*El shaddai*) propre à l'époque patriarcale, et celui d'« Eternel » (*Yahwèh*) par lequel — ou sous lequel — le même Dieu s'est fait connaître (traduction plus exacte du niphal *nôda'*) à Moïse. La tournure adoptée par la révision pourrait donner à croire que l'accent de la pensée, au lieu de reposer sur le mot *Eternel*, repose sur le mot *nom*, comme s'il s'agissait d'un nom unique, « l'Eternel, » révélé enfin à Moïse, tandis que le Dieu tout-puissant qui était apparu aux patriarches aurait été anonyme. Avec la construction employée par Ostervald (et après lui par Perret-Gentil et

M. Reuss) ce malentendu n'est pas possible. Pour le prévenir, il eût fallu tout au moins mettre les deux noms de Dieu entre guillemets ou les imprimer en capitales (comp. III, 14 et 15.)

Dans ce même livre de l'Exode, chap. XX, 24, je préfère la version reçue : « En tout lieu où je mettrai la mémoire de mon nom, je viendrai à toi et je te bénirai, » à la traduction par : « où je ferai célébrer mon nom, » bien que cette dernière soit incontestablement préférable soit à celle de M. Segond (« partout où je rappellerai mon nom ») soit à celle de M. Reuss (« partout où je ferai prononcer mon nom). » L'hébreu *azkîr eth-shemî*, « je ferai souvenir de mon nom, » ne peut vouloir dire que ceci : En tout lieu auquel j'aurai attaché le souvenir de mon nom, ou en d'autres termes : que j'aurai rendu mémorable par une manifestation de ma présence, je viendrai, etc.

Pourquoi affaiblir le sens du premier mot du Ps. XVIII ? Le simple *je t'aimerai* rend-il mieux tout ce qu'a de tendre et de profond le terme original (*erkhomka*) que ne fait l'expression *je t'aimerai d'une affection cordiale*, ou telle autre analogue, si l'on trouve que celle-là est trop paraphrastique ? On ne dira pas, cette fois, que la pâleur soit du côté d'Ostervald. Plusieurs regretteront le *Quoi qu'il en soit* du Ps. LXII. Nous sommes de ce nombre, tout en reconnaissant sans difficulté que c'est là une paraphrase plutôt qu'une traduction exacte de la particule *ak*. Mais, en compensation, nous eussions désiré voir conserver à ce petit et héroïque mot de la foi la place marquante qu'il occupe dans l'original en tête de six versets (sur douze dont le psaume se compose), et par là même conserver à ce cantique ce qui constitue pour ainsi dire sa physionomie. Perret-Gentil et M. Segond y ont réussi en rendant *ak* par *oui !* Dans la révision, ce trait caractéristique est sinon effacé du moins fort émoussé : *ak* est rendu tantôt par *seul* : « Mon âme se repose en Dieu seul, » tantôt par *ne-que* : « Ils ne font que consulter pour le faire tomber. »

Dans Jér. VIII, 8, la nouvelle version : « Mais voici, la plume menteuse des scribes en fait (savoir : de la loi de l'Éternel) un

mensonge, » vaut certainement mieux que l'ancienne : « Voilà, on a vraiment agi avec mensonge, et la plume des scribes est une plume de fausseté. » Mais la correction n'est pas complète ; elle ne serre pas encore d'assez près les termes de l'original. Le verbe *'asâh* n'ayant pas de suffixe se rapportant à *thorâh*, il faut traduire : « c'est pour mentir qu'a travaillé la plume menteuse des scribes. » Une correction des plus sujettes à caution se rencontre dans Es. LIII, 8 : « Il a été *retiré de l'angoisse*, » au lieu de : « Il a été *enlevé par la force de l'angoisse*. »

Hâtons-nous de le dire, cependant, le nombre des passages où, voulant mieux faire qu'Ostervald, on n'a guère mieux réussi que lui, si même on n'a pas gâté son œuvre, est en somme peu considérable. Plus nombreux, à notre gré, sont ceux où les réviseurs ont péché par excès de conservatisme.

Il faut ranger ici certains textes classiques tels que Gen. XLIX, 10 : jusqu'à ce que vienne le Silo ; Es. VII, 14 : Voici, la vierge sera enceinte ; Es. IX, 5 : le Père d'éternité ; Dan. IX, 25, 26 : jusqu'*au* Christ, le conducteur,... *le* Christ sera retranché ; Ps. II, 12 : Rendez hommage au Fils ; VIII, 6 : Tu l'as fait un peu inférieur *aux anges* ; XXII, 17 : *ils ont percé* mes mains et mes pieds ; XLV, 8 : c'est pourquoi, ô Dieu, ton Dieu t'a oint, comp. vers. 7 : Ton trône, ô Dieu, demeure à toujours ; Job XIX, 25 : Je sais que mon *Rédempteur* est vivant ; Es. LIII *passim* : qui dira *sa durée*?... On lui *avait* assigné sa sépulture avec les méchants, et (Osterv., mais) dans sa mort *il a été* avec le riche ; *car* il n'a point fait d'injustice, etc.

Ces passages, un scrupule respectable les a fait maintenir dans leur teneur traditionnelle. On peut se demander si le temps ne serait pas venu d'abandonner résolument ces anciennes interprétations ? Pour la plupart des textes cités, nous n'aurions pas hésité, si nous avions eu voix en chapitre, à voter dans le sens d'une révision. Une fois ou l'autre, il faudra bien s'y résoudre. Pour quelques-uns, cependant, il faut reconnaître que la chose est moins évidente ; l'hésitation se comprend et dès lors le scrupule se justifie. Ce qui le prouve, c'est que des exégètes relativement indépendants considèrent encore l'une ou l'autre de ces interprétations traditionnelles comme soutenable, et

que tels de ces passages ont été maintenus également par les auteurs de traductions nouvelles¹.

Nous ne ferons pas non plus un crime aux auteurs de la révision d'avoir persisté à traduire *sheôl* par « sépulcre, » bien que les Israélites distinguaient nettement les deux choses, et à faire signifier à *khoug* le « globe, » comme si la rotundité de notre planète avait été déjà connue en ces temps-là. Mais il est des cas où il n'y avait pas de raisons pour user des mêmes ménagements et où néanmoins la version défectueuse, ou même fautive, a été conservée. Ainsi le Hiddékel (pourquoi ne pas dire tout bonnement le Tigre?) continue, dans Gen. II, 14, à couler, comme par le passé, à l'orient de l'Assyrie. Ainsi, dans Es. XXX, 6, « les bêtes de somme » s'obstinent à être « chargées pour aller au midi, » alors que l'hébreu ne peut signifier que : « Oracle sur les bêtes (ou sur l'hippopotame) du midi. » Ainsi encore, on fait dire au sage, Prov. XIV, 9, que *les insensés se raillent du péché* (Osterv. : *excusent* le péché; comp. Segond : *se font un jeu* du péché.) Nous en sommes fâché pour les prédicateurs qui, prêchant sur ce texte, croiront de bonne foi s'appuyer sur une parole de l'Ecriture sainte. Le fait est que dans l'hébreu le verbe est au singulier (*yalîç*), que dès lors le pluriel *les insensés* ne saurait être le sujet de la phrase, et que le vrai sens est celui-ci : « le sacrifice pour le délit (*ashâm*) se moque des insensés. » Cela étant, on comprend aussi mieux le nexe qui relie ce vers à celui qui est avec lui en parallélisme antithétique : « mais le bon vouloir (scil. de Dieu) est parmi les hommes droits; » c'est qu'ils offrent à Dieu des sacrifices qu'il peut agréer.

¹ Il faut, du reste, rendre cette justice aux réviseurs que plusieurs des textes en question ont été, à d'autres égards, retouchés d'une manière heureuse. Ainsi le fameux passage du *Goël*, Job XIX, 25-27, que voici dans son entier: « Pour moi, je sais que mon Rédempteur est vivant, qu'à la fin il se lèvera sur la terre, et qu'après cette peau qui se détruit, et hors de ma chair, je verrai Dieu; moi, je le verrai, à moi propice; mes yeux le verront, et non un autre... Mes reins se consument en mon sein! » Voyez aussi Gen. XLIX, 10: « Le sceptre ne s'écartera point de Juda, ni le bâton de législateur d'entre ses pieds, jusqu'à ce que vienne le Silo (*repos, pacificateur*); à lui l'*obéissance* (Osterv., l'assemblée) des peuples! » Notons aussi que dans Es. VII la rev. dit *la* vierge, et non plus : *une* vierge.

Le Ps. LXII, dont nous parlions tout à l'heure, se termine par deux versets qu'Ostervald traduit comme suit : « Dieu a parlé *une fois*, et je l'ai entendu *deux fois* : c'est que la force appartient à Dieu. Et c'est à toi, Seigneur, qu'appartient la miséricorde ; certainement tu rendras à chacun selon son œuvre. » La révision n'a fait que retoucher le second de ces versets, en disant : « A toi aussi, Seigneur, la miséricorde ! Oui, tu rendras à chacun selon son œuvre ! » Il semblerait donc qu'entre les deux versets il n'existe aucune liaison, ou du moins qu'ils ne se rattachent l'un à l'autre que d'une manière tout extérieure. On dirait que le psalmiste ne tenait à proclamer qu'une seule vérité comme lui ayant été attestée à *plus d'une reprise* par Dieu même : c'est que la *force* appartient à Dieu ; mais qu'ensuite, après coup, et comme par acquit de conscience, il aurait jugé convenable d'attribuer encore à Dieu la *miséricorde*. A priori déjà, il n'est guère croyable que telle ait pu être la pensée du poète ; car dès le début de son cantique il fait profession de se confier en la grâce de Dieu non moins qu'en sa puissance. Et en effet, bien compris, le texte ne les sépare point, mais les unit au contraire étroitement. Il est étonnant que nos modernes traducteurs (à part M. Reuss) ne l'aient pas compris. Voici donc ce que dit le psalmiste : « Dieu a dit une chose, (il en est) deux que j'ai entendues : c'est que la puissance est à Dieu, et qu'à toi aussi, Seigneur, est la miséricorde, etc. »

L'une des choses qui créent le plus de difficultés aux traducteurs de l'Ancien Testament, c'est l'élasticité de sens des deux formes du verbe hébreu. Les anciens interprètes se donnaient de grandes libertés à cet égard, et Ostervald n'est rien moins qu'irréprochable sur ce point. Nous avons constaté avec une vraie satisfaction que ce point faible n'a pas échappé à l'attention des réviseurs. Néanmoins il y aurait des réserves à faire en plus d'un endroit quant à l'emploi des temps du verbe ; par exemple dans le cantique de la mer Rouge, Exode XV. En général, il nous paraît qu'on a laissé subsister trop habituellement le futur là où il y a en hébreu la forme dite de l'imparfait. Cela nous a surtout frappé en lisant les Psaumes ; par exemple

Ps. I, 6 : « Car l'Eternel connaît la voie des justes, mais la voie des méchants *périra*. » Ps. XVIII, 2 : « Je *t'aimerai*, ô Eternel, qui es ma force ! » Ps. XXVII, 5 : « Car il m'*abriterá* dans sa tente au mauvais jour, etc. » Ps. LXXXII, 8 : « Lève-toi, ô Dieu, juge de la terre ! car tu *posséderas* en héritage toutes les nations. » Dans ces passages et d'autres semblables, le présent serait mieux à sa place que le futur, puisqu'il s'agit ou d'une vérité de tous les temps ou d'un fait actuel.

On sait qu'Ostervald ne traite pas toujours les conjonctions hébraïques avec le respect qui leur est dû. Les fautes qu'il a commises à cet endroit ont été le plus souvent redressées ; on en a eu une preuve tout à l'heure (Ps. XXV, 11.) Mais elles ne l'ont pas été toujours et partout. Témoin le célèbre verset 10 du Psaume CXVI. Ce verset constitue une *crux*, je le sais. Mais ce qui n'est pas moins certain, c'est que *héémanthi ki adabbér* n'a jamais signifié : J'ai cru, c'est pourquoi j'ai parlé. Evidemment, dans l'embarras de choisir entre les diverses interprétations possibles, les réviseurs se sont retranchés ici derrière l'autorité de saint Paul, c'est-à-dire des Septante, pour retenir l'interprétation impossible, mais traditionnelle.

IV

Nous n'avons parlé jusqu'ici que de l'Ancien Testament parce que c'est là, après tout, qu'il y avait le plus à réviser, du moins quant à la traduction, et que la révision de cette partie de la Bible voit le jour pour la première fois.

Celle du Nouveau Testament, déjà précédemment publiée, présente, elle aussi, de sérieuses qualités. Les épîtres en particulier ont sensiblement gagné au remaniement. Pour s'en convaincre il suffit de lire tel chapitre des Romains ou des Ephésiens. La citation suivante donnera, croyons-nous, assez bien la mesure de la valeur respective des deux versions. Eph. II, 4—10 :

Ostervald :

4 Mais Dieu, qui est riche en miséricorde, par sa grande charité dont il nous a aimés,

5 lorsque nous étions morts dans nos fautes, nous a vivifiés ensemble avec Christ, par la grâce *duquel* vous êtes sauvés;

6 et il *nous* a ressuscités ensemble, et *nous* a fait asseoir ensemble dans les *lieux* célestes en Jésus-Christ;

7 afin qu'il fit connaître dans les siècles à venir les immenses richesses de sa grâce, par la bonté *dont il a usé* envers nous en Jésus-Christ.

8 Car vous êtes sauvés par grâce, par la foi; et cela ne *vient* pas de vous, *c'est* un don de Dieu;

9 *ce n'est* point par les œuvres, afin que personne ne se glorifie.

10 Car nous sommes son ouvrage, ayant été créés en Jésus-Christ pour les bonnes œuvres, pour lesquelles Dieu *nous* a préparés, afin que nous y marchions.

Revision :

Mais Dieu qui est riche en mi- 4
séricorde à cause de la grande
charité dont il nous a aimés, lors- 5
que nous étions morts dans *nos*
fautes, nous a rendus à la vie en-
semble en Christ, (c'est par grâce
que vous êtes sauvés;) et il *nous* 6
a ressuscités ensemble, et fait
asseoir ensemble dans les *lieux*
célestes en Jésus-Christ; afin de 7
montrer dans les siècles à venir
les immenses richesses de sa
grâce, par sa bonté envers nous
en Jésus-Christ. Car vous êtes 8
sauvés par la grâce, par le moyen
de la foi; et cela ne vient pas
de vous; *c'est* le don de Dieu; *ce* 9
n'est point par les œuvres, afin
que personne ne se glorifie. Car 10
nous sommes son ouvrage, ayant
été créés en Jésus-Christ pour
les bonnes œuvres, que Dieu a
préparées d'avance, afin que
nous y marchions.

A tout prendre la revision du Nouveau Testament nous paraît empreinte d'un cachet de conservatisme plus prononcé que celle de l'Ancien. Un détail typique à cet égard, c'est que l'épître aux Hébreux est encore attribuée à saint Paul, apôtre. Bien des fautes, sans doute, et des incorrections ont heureusement disparu. Des expressions vieillies ou improprez ont été corrigées. Maintes fois la force et la couleur originales du texte sont rentrées dans leurs droits. Cependant l'œil du réviseur a laissé échapper plus d'une licence; par exemple, dans la formule *τινα* ou *ὅπως πληρωθῇ*, la traduction de la conjonction par *c'est ainsi que*

ou *de sorte que*. (Math. II, 15, 23 et ailleurs.) D'autres fois, il semble que l'auteur ait reculé devant les hardiesses et les paradoxes de l'original, comme dans 2 Cor. 5, 21, où il a maintenu, avec de légères modifications, la timide version d'Ostervald; ou devant les vivacités et les ironies de l'écrivain sacré, comme dans les chapitres X et suivants de la même épître, où l'on dirait que la version française a pris à tâche d'atténuer la véhémence de saint Paul et de sauvegarder le plus possible ce décorum dont l'apôtre, dans son *ἀφροσύνη*, peut sembler n'avoir pas pris assez de souci.

Trop de concessions ont été faites à la tradition et à l'habitude. Passe encore pour les *gens de mauvaise vie* associés aux péagers, quoique cette paraphrase du grec *ἀμαρτωλοί* ne laisse pas que d'avoir ses inconvénients. (Voyez entre autres Math. IX, 11 : « Pourquoi votre maître mange-t-il avec les péagers et *les gens de mauvaise vie* ? » comparé avec vers. 13 : « ce ne sont pas des justes que je suis venu appeler à la repentance, mais des... pécheurs. ») Nous ne voulons pas insister non plus outre mesure sur la conservation du mot *consolateur* comme équivalent de *παράκλητος*. M. Segond, lui aussi, s'en est tenu, sur ces points-là, à l'usage traditionnel. Mais à quoi bon continuer à confondre dans la traduction les mots *vībē* et *παῖς*? Pourquoi, dans Math. V, 9, ne pas dire : « Heureux les pacifiques ; car ils seront appelés fils de Dieu ? » Pourquoi, d'autre part, faire dire à l'apôtre Pierre (Act. III, 13, 26, comp. IV, 27, 30) que Dieu a suscité, qu'il a oint, qu'il a glorifié son *Fils* Jésus, alors que l'original porte *τὸν παῖδα αὐτοῦ*, qu'il est constant que *παῖς* répond ici à l'hébreu *ēbed* et que dans Act. IV, 25, où le même mot est employé en parlant de David, on a bien su le traduire par *serviteur*? Le moment n'est-il pas venu de renoncer définitivement, dans 2 Tim. III, 16, à l'emploi de l'article : « Toute l'Ecriture, etc. ? » Et surtout, dans 1 Tim. III, 16, ne vaudrait-t-il pas mieux donner enfin gloire à la vérité en suivant la leçon *ὅς* au lieu de *θεός*? — Mais, dira-t-on, c'est là le texte reçu, et c'est sur ce texte qu'Ostervald a fait son travail.

Nous touchons ici à ce qui nous paraît être le principal défaut de la présente révision. Depuis Ostervald la critique du texte a

fait d'immenses progrès. Et pour qui donc la science a-t-elle travaillé, dans ce domaine aussi bien que dans celui de l'exégèse ? Pour qui, si ce n'est pas pour l'Eglise ? Il est fort possible qu'Ostervald, quelque mitigée que fût son orthodoxie, n'ait pas vu de bon œil les travaux des critiques de son temps. Il est probable qu'ils lui apparaissaient comme une atteinte portée aux fondements de la foi. Tout porte à croire que, pas plus que son ami Werenfels de Bâle, il n'aurait pris le parti de l'intrépide Wettstein. Mais les temps ont changé. Après les Mill, les Wettstein, les Bengel, sont venus Griesbach, Lachmann, Tischendorf, Tregelles. Personne, aujourd'hui, ne songe plus à voir dans l'étude critique du texte du Nouveau Testament une arme de guerre des néologues et des esprits forts. Et les versions ecclésiastiques ignoreraient indéfiniment les résultats de ces vastes et consciencieux travaux !

Je sais bien qu'il s'agit d'une « science qui se fait », et non d'une science toute faite. Mais à côté des « probabilités savantes de demain, » il y a les « certitudes éprouvées d'aujourd'hui. » Il y a des « résultats avérés, » franchement acceptés par tous les exégètes, même les plus conservateurs. Ces résultats, la Société biblique de Bâle n'a pas hésité à se les approprier dans son édition du Nouveau Testament grec à l'usage des Grecs orthodoxes¹. Bien plus, les auteurs de la revision du Nouveau Testament anglais (Oxford 1881) n'ont pas craint de les introduire dans une version depuis bien plus longtemps enracinée dans les mœurs ecclésiastiques de leur pays que ne l'est chez nous celle d'Ostervald. Et nous, protestants de langue française, nous serions plus conservateurs que les chrétiens anglais ? Nous resterions dévotement sous la dépendance du texte reçu ?

Que, lorsqu'il s'agit de l'Ancien Testament, on s'impose une stricte réserve, que, pour peu que la chose soit possible sans tomber dans des contresens, on s'en tienne pour le moment au texte masoréthique, cela se comprend. La science, ici, n'en est encore qu'à ses débuts. Aussi n'en voulons-nous pas trop aux réviseurs d'avoir respecté jusqu'à l'excès la lettre du texte hé-

¹ Voir *Revue de théol. et de phil.* 1880, pag. 609.

breu traditionnel, de ne s'être que bien rarement écartés de la vocalisation masoréthique (comme dans Job III, 5; Jér. II, 20), d'avoir résisté à l'attrait des conjectures les plus plausibles, de celles-là même dont la justesse saute aux yeux. (P. ex. Ps. XLII, fin du vers. 6 et commencement du vers. 7, comp. avec vers. 12 et XLIII, 5.) Dans le Nouveau Testament, le cas est bien différent. Or le seul hommage, sauf erreur, que la nouvelle révision ait rendu à la « science faite » en matière de restitution du texte primitif, c'a été de mettre entre crochets, sans autre explication, la fameuse interpolation trinitaire de 1 Jean V, 7 et 8.

Nous exprimons le vœu très positif que, dans une prochaine édition, il soit tenu un compte sérieux des résultats les plus avérés de la critique du texte. Nous le demandons, d'abord, au nom du respect que nous devons avoir pour l'œuvre authentique des évangélistes et des apôtres, et ensuite par intérêt pour notre version ecclésiastique. Si l'on veut qu'elle puisse soutenir à la longue et avec succès la concurrence des autres traductions, ce devra être là le premier objet d'une révision subséquente.

V

A ce premier *desideratum* nous nous permettons d'en joindre encore deux ou trois autres.

On ne peut que féliciter hautement la Société biblique de France d'avoir osé s'affranchir du préjugé, importé d'outre-Manche, qu'une version *fidèle* doit être vierge de toute note explicative. Il n'y a plus, je crois, un mot à perdre sur l'utilité, que dis-je ? sur l'indispensable nécessité de ces notes. Notre révision est donc accompagnée de notes marginales. C'est là une très heureuse innovation, ou plutôt ce n'est qu'un heureux retour à ce qui existait autrefois dans nos vieilles Bibles protestantes. Seulement, le premier pas dans cette bonne voie s'est fait avec quelque timidité. Nous voudrions ces notes un peu plus nombreuses (il n'y en a que *cinq* pour toute la Genèse !), et parfois moins laconiques.

Pour le Nouveau Testament, elles se bornent exclusivement à l'indication des chapitres et versets de l'Ancien qui sont cités

dans le texte ou auxquels il y est fait allusion. Dans l'Ancien, elles sont plus variées. Il y a quelques notes géographiques et topographiques. D'autres se rapportent à l'histoire naturelle et aux antiquités civiles et religieuses : poids et mesures, usages et rites, divinités païennes, etc. Quelques-unes indiquent le sens littéral de l'hébreu (par exemple Zach. IV, 14 : *Ce sont les deux oints*, etc. est accompagné de cette note : « *Litt.* : fils de l'huile ») — ou bien la signification d'un terme hébreu maintenu dans la traduction française — (par exemple Ex. XXVIII, 30 l'*Urim et le Thummim* est traduit en note par « Lumières et Perfections »). Le plus souvent, cependant, la traduction de ces termes originaux, ainsi que celle de certains noms propres significatifs, au lieu d'être renvoyée à la marge inférieure, est ajoutée dans le texte, en italiques et entre parenthèses ; exemples : Gen. III, 20 : « Or, Adam appela sa femme Eve (*vie*), parce qu'elle fut la mère de tous les vivants. » Ps. XXXII, 1 : « *Maskil (cantique)* de David ». Esa. XIX, 18 : « *Ir-Hérès (ville sauvée)* sera le nom de l'une d'elles », traduction, soit dit en passant, très sujette à critique, et qui repose sur une leçon différente de celle du texte masoréthique. Si, au lieu de lire *hérès* (avec *hé*), qu'Ostervald a fort bien traduit par « destruction, » on lit *hérès* (avec *khet*) — ce qui est sans doute préférable — la meilleure traduction est toujours encore celle de la Vulgate : *civitas solis*. Au reste, ces mots constituent manifestement une glose : (« *Ir-ha-hérès* = Héliopolis, est le nom de l'une d'elles. ») Quoi qu'il en soit, ce verset est un de ceux qui méritaient une note.

Çà et là, mais trop rarement, la note indique une autre manière de traduire tel mot de l'original ; par exemple Esa. XLIX, 24 : « les captifs du vainqueur (en note : *Ou du juste*) seront-ils délivrés ? » Zach. XIV, 21 : « et il n'y aura plus de Cananéen (en note : *Ou marchand*) dans la maison de l'Eternel des armées ! » Bien d'autres passages plus importants et plus embarrassants pour le traducteur que ne le sont ceux - là, auraient dû, semble-t-il, faire l'objet de notes analogues. Très rares, enfin, et assez insignifiantes, sont les notes proprement exégétiques. Si nous avons bien compté, à peine y en a-t-il

dans tout l'Ancien Testament une demi-douzaine. La première de ce genre se rencontre à la page 514, à propos de Job XIII, 14, pour expliquer la locution proverbiale *prendre sa chair dans ses dents*.

Il n'y a, dit-on, que le premier pas qui coûte. Espérons, maintenant que le charme de la magique formule : *sans notes ni commentaires !* est heureusement rompu, espérons que dans une prochaine édition ces notes indispensables à l'intelligence du texte seront augmentées. Par la même occasion, on pourrait en ajouter quelques-unes d'une catégorie qui n'est pas représentée dans l'édition actuelle : nous voulons parler de celles indiquant des *variantes* d'un certain intérêt. Peut-être aussi y aurait-il lieu d'y joindre un choix de *parallèles*, en ayant soin de procéder à ce choix avec autant de discernement que de discréption. Il faut sans doute éviter de surcharger les marges et de trop grossir le volume, cela surtout en vue des éditions de plus petit format, des Bibles dites portatives. Car les éditions de poche ont contribué pour leur part, avec une notion étroite de l'inspiration, à faire disparaître de nos Bibles protestantes les notes qui s'y trouvaient anciennement. Mais nous croyons qu'en apportant au choix des notes et à leur rédaction le soin voulu, il serait possible d'en augmenter le nombre sans dépasser sensiblement le nombre actuel des pages¹.

On dira peut-être que les notes ne doivent pas tenir lieu de commentaire, que les notes exégétiques, en particulier, doivent éviter à tout prix d'empêter sur le terrain de l'interprétation théologique. Vous aurez beau faire, l'éviter absolument est impossible. Les notes sont faites pour *expliquer*, en faveur du commun des lecteurs d'aujourd'hui, ce qui est *impliqué* ou sous-entendu dans le texte, et ce texte il est impossible de le traduire sans se l'être à soi-même *interprété* d'une certaine façon. D'ailleurs, le commentaire, il existe déjà dans votre

¹ Ne pourrait-on pas, d'ailleurs, remplacer une partie des notes géographiques par une carte des pays bibliques, et les notes relatives aux poids, mesures et monnaies par une table explicative, ajoutées l'une et l'autre à la fin du volume ? C'est une idée que nous prenons la liberté de soumettre à qui de droit.

revision. Si ce n'est pas sous forme de notes, c'est dans les sommaires.

Nous soupçonnons, il est vrai, bon nombre de lecteurs de la Bible de s'inquiéter assez peu des sommaires. Ils ont pourtant leur utilité et leur importance. En tout cas, puisqu'on les a maintenus et qu'on s'est donné la peine de les revoir, c'est que l'on entend bien que les fidèles en profitent pour leur instruction. Nous les avons parcourus avec attention et intérêt ; non pas tous, mais ceux d'un grand nombre de chapitres tant de l'un que de l'autre Testament. Cette étude nous a suggéré les observations et réflexions que voici.

Tout d'abord, il est bon de rappeler ce que plusieurs de nos lecteurs ignorent peut-être, à savoir que les sommaires qui se lisent dans nos éditions ordinaires d'Ostervald ne sont pas ceux qu'Ostervald avait mis en tête des chapitres de sa revision. Il y a une soixantaine d'années, quand, après une interruption de près d'un siècle et demi, on se mit à réimprimer, en France, la Bible protestante, le comité de l'ancienne *Société biblique protestante de Paris* jugea bon de substituer aux *arguments* d'Ostervald des sommaires qui étaient, à peu de chose près, ceux de la Bible de Martin. Ces derniers présentaient l'avantage d'être en général plus courts. Mais le vrai motif, c'est qu'ils s'accordaient mieux avec l'ancienne dogmatique. On y retrouvait cette théologie du XVII^e siècle qu'une regrettable confusion entre la théologie et la foi avait fait revivre, en France comme ailleurs, à la suite du réveil de la piété évangélique. Les auteurs de notre revision n'ont pas cru devoir en revenir aux anciens sommaires, et rendre à Ostervald ce qui était à Ostervald. Partant du fait accompli et généralement accepté, c'est sur les têtes de chapitres empruntés à Martin que s'est exercé leur travail de revision.

Cette base étant admise, il n'est que juste de reconnaître le soin avec lequel les sommaires ont été revus. Nous tenons d'autant plus à constater la chose, que cette partie de l'œuvre de revision était plus difficile, moins apparente et, à bien des égards, plus ingrate. En général, les sommaires ont été développés ou complétés, sans pourtant dépasser une limite raison-

nable. En même temps ils ont gagné en utilité pratique par le fait que les phrases ou membres de phrase dont ils se composent sont en rapport avec les principaux alinéas du chapitre. Souvent même cette correspondance est expressément indiquée dans le corps du sommaire par le chiffre du verset auquel commence une nouvelle péricope. — Exemples : En tête de Nomb. XI, on lit dans les éditions précédentes : *Murmures du peuple punis. Eldad et Médad. Cailles.* Dans la révision, le sommaire est conçu comme suit : 1. *Murmures du peuple à Thabéera.* — 4. *Il méprise la manne.* — 10. *Plaintes de Moïse.* — 16. *Soixante et dix anciens choisis pour l'aider.* — 26. *Eldad et Médad prophétisent.* — 31. *Les cailles.* — Voici les sommaires de 1 Cor. XV : Précédentes éditions : *De la résurrection des morts, et de la gloire des corps ressuscités.* — Révision : 1. *Certitude de la résurrection du Seigneur.* — 12. *Son importance.* — 20. *Christ ressuscité, premices de ceux qui sont morts.* — 35. *Nature des corps ressuscités.* — 42. *L'homme terrestre et l'homme céleste.* — 51. *L'immortalité et la victoire du chrétien.*

Il est aisé de voir combien, sous cette forme, les sommaires répondent mieux à leur but, et quels utiles services ils peuvent rendre au lecteur de la Bible. Parfois ils n'auraient rien perdu à être un peu plus détaillés ou conçus dans des termes moins généraux. En disant cela, c'est surtout les livres prophétiques que nous avons en vue. Les en-tête des Psaumes ont subi ça et là des remaniements heureux. Il est plus d'un de ces cantiques dont le contenu est indiqué avec plus de précision, dont l'idée mère a été saisie avec plus de profondeur ou avec un tact esthétique et religieux plus délicat. L'ancien titre du Ps. XXIX, par exemple : *Description pompeuse du tonnerre (!),* se trouve avantageusement remplacé par celui-ci : *Majesté de l'Éternel, roi de la nature.*

Nous disions tout à l'heure que le commentaire, qu'on semble avoir voulu bannir des notes, existait dans les sommaires. En un sens, tout sommaire, quel qu'il soit, commente plus ou moins le texte. Mais il est des cas où, par la nature des choses, les principes herméneutiques et le point de vue dog-

matique influent plus directement sur la manière d'entendre un livre, un chapitre, un psaume, et par conséquent sur la manière d'en résumer le contenu. De là des sommaires qu'on peut appeler interprétatifs. Cela est inévitable. Mais le devoir n'en subsiste pas moins, pour l'auteur de ces résumés, de viser à la plus grande objectivité possible et de ne point préjuger sans nécessité les questions qui sont du ressort de l'exégèse. Nous nous plaisons à reconnaître qu'il a été fait quelques efforts, dans notre révision, pour satisfaire à cette juste exigence. Citons comme exemple le sommaire du chapitre I^{er} d'Osée. Les mots : « Dieu commande à Osée d'épouser une femme débauchée, » qu'on lisait jusqu'ici en tête du chapitre, ont tout l'air de trancher d'emblée, dans le sens affirmatif, la question si controversée et si discutable de savoir s'il s'agit là, oui ou non, d'un fait réel. Or cette alternative : histoire ou allégorie? reste intacte avec la rédaction nouvelle : « L'idolâtrie et la corruption d'Israël représentées par l'union symbolique du prophète avec une femme débauchée ». Symbolique, l'union du prophète l'était, en effet, dans l'un des cas aussi bien que dans l'autre, et c'était là la chose essentielle.

Nous avons été curieux d'examiner de plus près ce qu'est devenue dans les sommaires revisés de l'Ancien Testament l'interprétation christologique traditionnelle qui, on le sait, occupe une large place dans les anciens sommaires. Il résulte de cet examen que le nombre des prophéties expressément qualifiées de messianiques a été quelque peu limité. En outre, dans plusieurs cas où, à tort ou à raison, l'on a cru devoir affirmer la portée messianique d'un texte, on l'a fait dans des termes qui semblent dénoter l'influence d'une manière plus historique de concevoir la prophétie que n'était celle de l'ancien supranaturalisme. Dans le sommaire d'Esaïe VII, le simple nom d'*Emmanuel* a pris la place de ces mots : *Il (Esaïe) prédit la naissance du Messie.* Dans Esa. XL, au lieu de : « Prophéties relatives aux temps évangéliques et à Jean Baptiste en particulier », nous lisons : « Promesse de salut ; — 3. le précurseur. — 9. Puissance souveraine et fidélité de Dieu. » A cette formule : *Prédiction de la venue du Messie*, on a substitué dans Jér. XXXI

ce titre-ci : *Le rétablissement du peuple d'Israël*. — 31. *La nouvelle alliance* ; dans Dan. IX : *Prophétie des soixante et dix semaines* ; dans Mal. IV : *Le jour de l'Eternel*. Des neuf sommaires de la seconde partie d'Esaïe dans lesquels Martin faisait figurer le nom du *Messie*, la révision n'en a retenu que quatre (L, LIII, LIV, LXI).

Le Cantique des cantiques, conformément à la tradition dominante, est interprété allégoriquement comme un « cantique d'amour de l'Eglise pour Christ ». En fait de nouveauté intéressante nous ne trouvons à signaler que ce commentaire éminemment peu objectif sur la seconde moitié du chapitre II : « *Le printemps et l'amour, symbole de l'espérance chrétienne.* »

Dans le Psautier pareillement, la tradition dogmatique du passé a exercé sur les sommaires une influence prépondérante. Martin ne comptait pas moins de vingt-deux psaumes prophétiques. Lorsqu'on intercala les sommaires de Martin dans la version d'Ostervald, on réduisit ce chiffre à vingt, en modifiant l'intitulé des Ps. VIII et CII. Des vingt psaumes auxquels on conserva le caractère de prophétiques, il en est quinze qui, au dire de leur sommaire, sont messianiques au sens propre du mot, c'est-à-dire ont pour objet la personne de Christ, ses souffrances, sa résurrection, sa gloire, son règne (Ps. 2, 16, 22, 24, 40, 45, 50, 68, 69, 97, 98, 99, 109, 110 et 118) ; cinq sont messianiques *sensu latiori*, c'est-à-dire prédisent la vocation des gentils ou l'établissement de l'Evangile dans le monde (Ps. 87, 95, 96, 100, 117). Or, de ces 20 psaumes, il en est deux seulement à qui notre révision ait retiré la qualification de prophétiques, savoir le Ps. XVI, dont le contenu est maintenant résumé en ces termes : « *David s'attache à l'Eternel, et trouve en lui l'espoir d'une félicité sans fin* », et le Ps. XCV, qui est intitulé : « *Louange de Dieu, maître de la terre et protecteur de son peuple.* » Un troisième, le Ps. II, est réduit au rang de prophétie typique : il parle « *du règne de David (pourquoi de David plutôt que de tel autre roi de Juda ?) figurant le règne du Christ.* »

Plusieurs trouveront sans doute comme nous que le nombre des psaumes *prédisant* le Messie et son règne aurait pu, sans

danger pour la foi, être notablement diminué, et qu'il aurait dû l'être au nom d'une exégèse plus historique que dogmatique. Les vieux sommaires d'Ostervald étaient, sous ce rapport, plus près de la vérité¹. Mais ce qui nous paraît plus fâcheux que ce conservatisme excessif, c'est qu'en voulant corriger les titres de quelques-uns de ces psaumes, on est retombé dans le vieux système du double sens que les sommaires non revisés avaient heureusement évité. Ainsi, au Ps. XL, l'ancien sommaire parle simplement d'une « prophétie sur Jésus-Christ. » Le nouveau offre ces deux phrases juxtaposées : « David loue Dieu de ses délivrances passées, et implore ardemment son secours. Prophétie du Messie s'offrant pour les pécheurs ». Voyez également aux Ps. XXII et XXIV. En somme, il est assez difficile de se rendre compte du principe par lequel la révision s'est laissé diriger pour faire aux précédents sommaires les quelques changements dont nous venons de parler. On ne peut se défendre de l'impression qu'il s'y est mêlé un certain arbitraire ayant sa source dans une idée peu arrêtée sur ce qu'il faut entendre par un psaume messianique et sur la différence essentielle à faire entre type et prophétie, entre préfiguration et prédiction. Il y aurait là un point à éclaircir, en profitant des lumières qu'a répandues sur ce sujet l'importante discipline théologique qu'on est convenu d'appeler la théologie biblique de l'Ancien Testament. Nous voudrions que les sommaires, puisque sommaires il y a, contribuassent pour leur part à éléver notre public laïque à une plus juste intelligence des livres de l'Ancien Testament, et surtout du plus populaire d'entre eux, celui des Psaumes. L'idée qu'on se fait des rapports entre les deux alliances, et par conséquent de la nature et de la marche de la révélation, ne ferait qu'y gagner.

Il nous reste une dernière observation à présenter, relative

¹ Ostervald désigne comme *prophétiques* (en tout ou en partie) six psaumes, savoir les Ps. 2, 22, 45, 68, 110 et 118. — Quant au sens *typique*, qu'il attribue à un plus grand nombre, il n'en parle pas dans les *arguments*, mais dans les *réflexions* ; — avec raison. Au sommaire le sens historique ; dans les réflexions, l'interprétation dogmatique faite du point de vue du Nouveau Testament.

non plus au fond, mais à la forme des sommaires, ou plus exactement, à la place qu'ils occupent dans le texte. Selon l'habitude, ils sont placés en tête des chapitres. On a eu certainement de bonnes raisons pour cela, et dans bien des cas il n'y a aucun motif de se départir de cette habitude. Toutefois, on ne peut se dissimuler que cette méthode entraîne certains inconvénients assez sérieux. Et d'abord, chacun sait que la division traditionnelle en chapitres ne s'est pas toujours faite avec tout le discernement voulu. Sans aller bien loin, il est évident que le premier chapitre de la Genèse devrait s'étendre jusqu'à II, 3 ou plutôt jusqu'au milieu du v. 4: «*Telles sont* (ou : Voilà, non pas : Voici, comme traduit M. Segond) *les origines des cieux et de la terre, quand ils furent créés*». Un nouveau sujet commence avec II, 4b : *Lorsque l'Eternel Dieu fit la terre et les cieux*, ou comme traduit plus exactement M. Segond : *une terre et des cieux*. — Le dernier verset d'Esa. VIII devrait être en tête du chapitre IX, et les versets 13 à 15 de Esa. LII devraient former les versets 1 à 3 du chapitre LIII. Marc IX, 1 se rattache plutôt à la fin du chapitre VIII; Philip. IV, 1 à la fin du chapitre III. Et ainsi de plusieurs autres passages où le commencement d'un nouveau chapitre ne se rencontre pas avec un alinéa dicté par le sens et le contexte. En pareil cas on pourrait, à la rigueur, comme cela s'est fait dans la Bible allemande, déplacer l'en-tête du chapitre ; intercaler, par exemple, dans le second des passages d'Esaïe que nous venons de citer, le titre *Chapitre LIII* avec son sommaire, entre les versets 12 et 13 du chapitre LII, tout en laissant aux versets leur numérotation traditionnelle. Mais ce qui vaut encore mieux, c'est de reléguer à la marge latérale les chiffres romains indiquant les chapitres ; c'est même là une conséquence presque forcée du système des péricopes adopté par la nouvelle révision. Rien n'empêcherait, d'ailleurs, de faire coïncider *autant que possible* les sommaires avec les anciens commencements de chapitre.

L'usage de subordonner entièrement les sommaires à la division traditionnelle du texte en chapitres présente encore un autre inconvénient. C'est qu'il n'est guère possible, avec ce système, d'indiquer les grandes divisions d'un livre, de dis-

tinguer les parties principales dont il se compose, d'en marquer, en un mot, le plan. Et pourtant, pour les lecteurs intelligents, pour ceux-là surtout qui veulent étudier leur Bible avec ordre et d'une manière suivie, ces indications seraient de la plus grande utilité. Elles leur serviraient comme de jalons leur permettant de s'orienter, de se rendre mieux compte de la marche et du but de l'écrivain sacré, au lieu de cheminer pour ainsi dire à l'aventure. Je n'oublie pas que, pour certains livres, la question du plan est sujette à controverse et que la diversité des plans proposés tient en partie à une différence de point de vue dogmatique ou critique. Mais, après tout, c'est là l'exception. Le plus ordinairement, il ne peut pas y avoir de doute sur la disposition générale d'un livre, sur l'ordre et le groupement des matières, sur les quelques sections principales en lesquelles il convient de le diviser. Outre les sommaires des *péricopes* correspondant plus ou moins aux chapitres, il y aurait lieu, par conséquent, d'introduire des sommaires de *section*. Prenez le livre d'Ezéchiel, avec ses quarante-huit chapitres. Ne serait-ce pas rendre un vrai service à plus d'un lecteur que de distinguer par un titre les trois principales parties dont ce livre est formé : I - XXIV, XXV - XXXII, XXXIII - XLVIII, et d'indiquer également, avec un sommaire de leur contenu, les sections dont chacune d'elles se compose ? Ou bien, s'il s'agit de l'épître aux Hébreux, ne serait-ce pas rehausser l'utilité de la traduction que de marquer, au moins dans ses grandes lignes, le plan suivi par l'auteur dans sa démonstration de la supériorité de la nouvelle économie par rapport à l'ancienne ? A cet égard encore, nous énonçons un vœu qui ne tend, après tout, qu'à l'application conséquente du principe des *péricopes*. — Il est temps de conclure.

Telle qu'elle est, la révision dans son ensemble constitue, tant sous le rapport du fond que sous celui de la forme, un véritable et grand progrès¹. Les observations que nous avons

¹ A un point de vue tout extérieur et matériel, mais qui a bien son importance, le volume que nous avons sous les yeux se recommande par sa belle et correcte exécution typographique et par l'étonnante modicité de son prix.

présentées dans le cours de cette étude, les *desiderata* que nous avons formulés, ne sont, dans notre pensée, qu'une preuve de plus, la meilleure qu'il nous fût possible de donner, de l'importance que nous attachons à ce travail. Nous les avons exprimés avec franchise et les soumettons avec confiance à l'appréciation des directeurs de l'œuvre. Avec eux nous souhaitons que notre vénérable version ecclésiastique et populaire, maintenue au niveau des progrès de la science et des modifications du langage, contribue aussi « à maintenir toujours plus pure et bienfaisante, sur le chandelier de notre Eglise, la lumière divine qui doit éclairer la maison tout entière ».

H. VUILLEUMIER.
